

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIMEYRAT DU 30 AVRIL 2026 à 20H30

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Quorum	6
Présents	9

Président de séance : M. SAUTIER Claude, Maire

Présents : M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier, Mme PESQUIER Marie-Eugénie, M. BAYLET Francis, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme GAILLARD Christine, Mme PATRIS Hélène, Mme DUMAS Natacha, M. DUMAURE Arnaud.

Absents: Mme MOULINIER Annie (procuration à Mme GAILLARD Christine), M. RAYNAUD Sylvain (procuration à Mme DUMAS Natacha).

Secrétaire de séance : Mme DUMAS Natacha.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Arrêté du Procès-verbal de la réunion du 18 avril 2026
- Comptes-rendus de réunions
- Désignation représentants à la CLECT
- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :
proposition de 24 membres
- Arrêté du Compte Financier Unique 2025 - Abroge et remplace la délibération 2026-23
- Affectation du Résultat d'Exploitation 2025 - Abroge et remplace la délibération 2026-24
- Adoption du Budget Primitif 2026

INFORMATIONS DU MAIRE

- Renouvellement Commission de Contrôle

QUESTIONS DIVERSES

Mme Natacha DUMAS est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 18 avril 2026 est approuvé :

Pour : Sautier, Constant, Pesquier, Baylet, Chiorozas, Moulinier (procuration Gaillard), Gaillard, Patris, Dumas, Dumaure, Raynaud (procuration Dumas): 11 voix, Contre : 0 voix ; Abstention : 0

COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS

- Comité syndical du SIVS de Thenon : 02/04/2026

Election du Président (M. Patrice Loiseau) et de 2 vice-présidents (MM. Julien Couderc et Sylvain Raynaud°)

- Conseil communautaire : 22/04/2026

Vote des délégations de pouvoir du conseil au Président.

Election des membres de la Commission d'Appels d'Offres, de la commission MAPA.

Election des membres de la commission de délégation de service public, création d'une commission pour l'accessibilité.

Désignation des délégués au CIAST, à l'EPIC du tourisme, au PIP.

Élection des représentants au SMD3, au SIRTOM de Brive, au SMBI, au SMBVV, au SMPN, au SCOT, au SDE24, au Pays du Périgord Noir, au CSI Passerelle, à la SEMIPER, à la mission locale, au CDAS.

- Comité syndical du SIVS du RPI :23/04/2026

- Renouvellement du président et du vice-président : Claude Sautier et Stéphane Tallet

- Vote du Compte Financier Unique pour l'année 2025 :

La section unique de fonctionnement s'établit comme suit :

Dépenses : 86 284,66 € / Recettes : 109 896,24 € / Excédent : 23 611,58 €

- Affectation du résultat au fonctionnement (002) : 23 611,58 €

- Vote du budget primitif 2026 :

La section unique de fonctionnement s'établit en recettes et dépenses à 115 021,58 €

Les participations des communes sont de :

Fossemagne : 49 100 € (37 élèves) / Limeyrat : 29 200 € (22 élèves) / Ajat : 1 800 € (3 élèves) / Brouchaud : 1 800 € (3 élèves)

- Désignation des délégués au CNAS/CDAS

Élus : Marie-Eugénie PESQUIER

Employés : Marie-Noëlle MESPOULEDE

ORDRE DU JOUR

Désignation représentants à la CLECT

Le Maire informe l'assemblée que la Communauté de communes a demandé par lettre en date du 24 avril 2026 la désignation en son sein d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DÉSIGNE** à l'unanimité :

Déléguée titulaire	Mme MOULINIER Annie
Délégué suppléant	M. Didier CONSTANT

Pour : Sautier, Constant, Pesquier, Baylet, Chiorozas, Moulinier (procuration Gaillard), Gaillard, Patris, Dumas, Dumaure, Raynaud (procuration Dumas): 11 voix Contre: 0 voix ;Abstention: 0

La délibération 2026-29 est adoptée

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : proposition de membres

Le Maire rappelle que l'article 1650 du Code général des impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat est identique à celle du conseil. Le Conseil municipal doit proposer 24 noms de contribuables de la commune dont 12 seront retenus par la DGFIP.

Le conseil établit la liste suivante :

1	MME	PATRIS	HELENE
2	MME	DUMAURE	EVELYNE
3	M.	GAILLARD	MANOEL
4	MME	BAYLET	PATRICIA
5	MME	CUSSET	CAMILLE
6	MME	DUBOIS	LILIANE
7	MME	VIRIOT	CHARLOTTE
8	M.	RAYNAUD	SYLVAIN
9	MME	GREMAUD	SERY
10	M.	KHACHADOUR	JEREMY
11	M.	FAURE	ALAIN

12	M.	-	DUMAS	GABRIEL
13	M.	-	AUBARBIER	DIDIER
14	MME	-	DURAND	LAURENCE
15	M.	-	LALOT	THOMAS
16	MME	-	SOL	MAGALI
17	M.	-	DUVALEIX	THIERRY
18	M.	-	BADIE	JACQUES
19	M.	-	CHATAIGNON	HERVE
20	M.	-	LEROY	GUILLAUME
21	MME	-	DIDIER	AGNÈS
22	MME	-	MAHIEU	ANNICK
23	MME	-	MOULINIER	CECILE
24	M.	-	DETERVILLE	THOMAS

Pour : Sautier, Constant, Pesquier, Baylet, Chiorozas, Moulinier (procuration Gaillard), Gaillard, Patris, Dumas, Dumaure, Raynaud (procuration Dumas): 11 voix

Contre: 0 voix ; Abstention: 0

La délibération 2026-30 est adoptée

Arrêté du Compte Financier Unique 2025 - Abroge et remplace la 2026-23

Monsieur le Maire indique que les chiffres du CFU votés le 18 avril 2026 étaient faussés par un mauvais report et qu'il est nécessaire de revoter le CFU.

Le Conseil municipal, siégeant sous la présidence de M. Jean-Paul CHIOROZAS, élu par l'assemblée, et délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé par M. Claude SAUTIER, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré :

1° lui **donne acte** de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi (en Euros) :

Fin de l'exercice N (en euros)	2025	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes réalisées	B	252 909,26	516 286,74	769 196,00
Dépenses réalisées	E	160 747,23	446 235,12	606 982,35
Solde exercice (+/-)	G = B - E	92 162,03	70 051,62	162 213,65
Reports résultats N-1 (+/-)	H	-99 960,27	61 630,91	-38 329,36
Excédent/déficit	G + H	-7 798,24	131 682,53	123 884,29
Restes à réaliser (+/-)	I	19 327,25		19 327,25
Résultat cumulé (+/-)	G + H + I	11 529,01	131 682,53	143 211,54

2° après le retrait de M. Claude SAUTIER, ordonnateur, et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête, le Compte Financier Unique de la commune pour l'exercice 2025.

Pour : Chiorozas, Constant, Pesquier, Baylet, Moulinier (procuration Gaillard), Gaillard, Patris, Dumas, Dumaure, Raynaud (procuration Dumas): 10 voix

Contre : 0 voix ; Abstention : 0

La délibération 2026-31 est adoptée, la 2026-23 est abrogée.

Affectation du Résultat d'Exploitation 2025 - Abroge et remplace la 2026-24

Monsieur le Maire indique que le Résultat d'Exploitation est aussi faussé et qu'il est aussi nécessaire de le réaffecter.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	61 630,91
Résultat d'investissement antérieur reporté	-99 960,27
Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2025	
Résultat de l'exercice	92 162,03
Résultat antérieur	-99 960,27
Solde d'exécution cumulé (001)	-7 798,24
Restes à réaliser au 31 décembre	
Dépenses	0,00
Recettes	19 327,25
Solde des restes à réaliser	19 327,25
Besoin de financement de la section d'investissement	
Rappel du solde d'exécution cumulé	-7 798,24
Rappel du solde des restes à réaliser	19 327,25
<i>Excédent de financement de l'investissement</i>	<i>11 529,01</i>
Résultat de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	70 051,62
Résultat antérieur	61 630,91
Total à affecter	131 682,53
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit	
1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	0,00
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
TOTAL du 1068	0,00
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002	131 682,53

(en recettes si >0 et en dépenses si <0)

Pour : Sautier, Constant, Pesquier, Baylet, Chiorozas, Moulinier (procuration Gaillard), Gaillard, Patris, Dumas, Dumaure, Raynaud (procuration Dumas): 11 voix

Contre: 0 voix ;Abstention: 0

La délibération 2026-32 est adoptée, la 2026-24 est abrogée.

Adoption du Budget Primitif 2026

Le Maire présente la proposition de budget issue du débat organisé au cours du conseil municipal du 18 avril 2026 et revue suite aux nouveaux éléments apportés.

Les chiffres globaux du budget se présentent ainsi :

- Excédent reporté : 131 682,53 € en fonctionnement (002)
- Fonctionnement : 634 600,53 € en dépenses et recettes
- Investissement : 138 498,24 € en dépenses et recettes

002 - Section de fonctionnement :

Dépenses			Recettes		
002	Déficit reporté	0,00	002	Excédent reporté	131 682,53
011	Charges à caractère général	181 960,00	013	Atténuation de charges	200,00
012	Charges de personnel	240 950,00	70	Produits des services	46 393,00
65	Autres ch de gestion courante	100 571,54			
66111	Intérêts	8 000,00	72	Travaux en régie	
			73	Impôts et taxes	334 665,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	74	Dotations et participations	82 640,00
014	Atténuation de produits	9 513,00	75	Produits divers de gestion courante	37 000,00
			76	Produits financiers	20,00
			77	Produits exceptionnels	1 000,00
total opérations réelles		541 994,54	total opérations réelles		501 918,00
021	Virement à la section d'investissement	91 605,99			
042	transfert entre sections	1 000,00	042	transfert entre sections	1 000,00
6811	amortissement immobilisations		777	amortissement subventions	
6815	amortissement provisions budgétaires	1 000,00	78	reprise provisions budgétaires	1 000,00
043	opération d'ordre fonctionnement		043	opération d'ordre fonctionnement	
total opérations d'ordre		92 605,99	total opérations d'ordre		1 000,00
<i>Total de la section</i>		634 600,53	<i>Total de la section</i>		634 600,53

001 - Section d'investissement :

Dépenses			Recettes		
	Déficit cumulé D001	7 798,24		Excédent reporté R001	0,00
	Restes à réaliser	0,00	1068	Affectation du résultat	0,00
Rappel RAR			Restes à réaliser		19 327,25
Rappel RAR			Rappel RAR		
			Accessibilité		8 606,75
			Voirie 2023		10 720,50
Total		0,00	Total		19 327,25
Sous total		7 798,24	Sous total		19 327,25
Prévisions opérations financières					
1641	remb capital emprunts bancaires	49 000,00	10222	FCTVA	15 465,00
			10226	Taxe d'aménagement	500,00
165	remb cautions loyers	1 000,00	165	encaissat cautions loyers	1 000,00
			024	cessions d'immobilisations	0,00
Prévisions opérations d'équipement					
2152	Aménagement circulation (en cours)	30 000,00	1385	Fonds de concours CCTHPN 25% (voirie bourg) 24000 HT x 25%	6 000,00
2151	Travaux de voirie	20 000,00			
2152	Parapet Pont (rehausse)	6 000,00			
2152	Panneaux signalisation	7 000,00			
215738	Matériel voirie	1 500,00			
2158	Outillage (tronçonneuse, groupe électrogène 1 000€)	3 500,00			
21831	informatique (école...)	3 000,00			
2158	Poteaux incendie	3 000,00	1385	Fds de Conc. CCTNPH (DECI)	2 850,00
2158	Bâche DECI La Feuillade	3 500,00	1385	Fds de Conc. CCTNPH (DECI)	1 750,00
2158	Accessibilité (mairie, salle po, école, stade)	5 000,00			
21848	Armoire	600,00			
2158	Poubelles	600,00			
total dépenses réelles		130 700,00	total recettes réelles		27 565,00
			total recettes section invest.		46 892,25
			021	Virt section de fonctionnement	91 605,99
total dépenses investissement		138 498,24	total recettes investissement		138 498,24

Pour : Sautier, Constant, Pesquier, Baylet, Chiorozas, Moulinier (procuration Gaillard), Gaillard, Patris, Dumas, Dumaure, Raynaud (procuration Dumas): 11 voix

Contre: 0 voix ; Abstention: 0

La délibération 2026-33 est adoptée

INFORMATIONS DU MAIRE

- Renouvellement de la Commission de Contrôle

Cette commission contrôle les mouvements sur les listes électorales. Elle est composée de 3 titulaires et de 3 suppléants dont 1 titulaire et 1 suppléant choisis parmi le conseil municipal dans l'ordre du tableau (hors maire, adjoints et conseillers délégués)

QUESTIONS DIVERSES

Programmation d'une réunion pour finaliser l'accessibilité du bâtiment mairie le 5 mai à 18h00.

Fin de la séance à **22h00**

Les délibérations n° **2026-29** à **2026-33** ont été adoptées.

Procès-verbal arrêté à la séance du **05 juin 2026**.

Signatures

Le Maire,

la secrétaire de séance

Natacha DUMAS

